

UNSA ÉDUCATION : Les examens de la session 2020

En raison de la pandémie qui touche notre pays, l'UNSA Éducation et ses syndicats proposent une session d'examens 2020 aménagée prenant notamment en compte un contrôle continu pour les collèges et les lycées professionnels, généraux et technologiques.

La situation

Un confinement sanitaire qui se prolonge et une sortie du confinement qui s'annonce très progressive.

En reprenant au plus tôt le 4 mai, il resterait 5 semaines de cours (dont 3 avec des ponts : 8 mai, Ascension, Pentecôte...) avant la passation des épreuves des baccalauréats. Pour les collégiens, il en resterait davantage mais pas beaucoup plus, compte tenu des calendriers serrés des orientations et des affectations. Les étudiants des STS reviendraient pour passer les examens 7 jours plus tard !

En outre, la « continuité pédagogique » très investie par les personnels reste difficile: certains enseignants ne disposent pas des moyens pour assurer un lien régulier. Un nombre important d'élèves ne disposent pas des conditions minimales pour pouvoir effectuer le travail demandé ; l'accompagnement des apprentissages est inégal.

Les principes

Les moments exceptionnels que nous sommes en train de vivre nous amènent à prendre du recul sur l'intérêt d'organiser des épreuves d'examen après 6 semaines de rupture partielle des enseignements (sans compter les perturbations de décembre et janvier). Compte-tenu de la situation, le principe qui nous guide est de sécuriser les candidats et de contribuer à construire des solutions largement partagées, qui peuvent s'appliquer quelle que soit la durée du confinement.

L'unique objectif est l'intérêt de nos élèves et de nos étudiants, sachant que, si les épreuves étaient maintenues :

- Elles reposeraient sur des avancements des programmes différents selon les EPLE, les disciplines et selon les enseignants.
- Il est difficile de proposer des examens nationaux justes et équitables en méconnaissant la fracture numérique évidente qui désavantage les élèves les moins favorisés.
- Il faut tenir compte du caractère inégal de la « continuité pédagogique » en ne présumant pas du fait que les programmes auront été traités dans leur totalité : les épreuves terminales à sujet national unique doivent être exclues.
- Il faut tenir compte des difficultés pour les services des examens et concours d'assurer les transmissions et impressions de sujets dans les délais

Aussi, il paraît nécessaire d'alléger au maximum la logistique des épreuves (édition de nouveaux sujets ; installation des salles ; surveillance ...). En effet, la reprise des cours, l'organisation des concertations pédagogiques (conseils d'enseignement, rencontre des coordonnateurs de disciplines, conseil pédagogique) , la tenue des conseils de classe, les opérations d'orientation, la préparation et la passation des épreuves des examens (ainsi que dans un certain nombre d'établissements celle de concours de recrutement de personnels ou pour les grandes écoles), et la préparation de la rentrée constitueront pour les personnels de direction, les équipes enseignantes et de secrétariat ainsi que les

corps d'inspection, une charge considérable de travail en un temps trop contraint. Or l'organisation des examens signifie installer des salles donc suspendre les cours. L'exemple de l'Ecosse et l'Angleterre est à prendre en considération, les examens y ont été annulés.

2 Scénarii en cas de reprise début mai:

Pour l'UNSA Éducation et ses syndicats, il semble plus profitable de libérer un maximum de temps à l'éventuelle reprise des cours pour permettre aux élèves de reprendre des habitudes de travail régulier, pour assurer les apprentissages qui n'ont pas pu être correctement menés pendant la période de confinement, ainsi que pour avancer au maximum vers la fin des programmes et ne pas handicaper les apprentissages des années futures. Nous appelons également à une vigilance toute particulière à l'attention des candidats libres.

2 propositions :

- 1) Avec la suppression de l'intégralité des épreuves de première (E3C 2 et EAF)
- 2) Avec la suppression des E3C 2 mais le maintien des EAF

Le 30 avril : préparation de la reprise et réinstallation générale nettoyage. Les commandes de denrées pour la restauration et l'entretien des locaux devront être réalisés plus en amont)

Du 4 mai au 19 juin: soit 7 semaines de cours à l'image d'une période normale entre 2 vacances : cours et opérations d'orientation.

Du 22 au 26 juin : conseils de classe avec avis de passage et avis pour les examens (à partir des éléments déjà saisis dans PARCOURSUP)

24 juin : écrit EAF et oraux du 25 au 2 juillet (en cas de scénario n°2)

Du 29 au 10 juillet : tenue des jurys académiques de baccalauréat, du CAP, du DNB et BTS avec proclamation des résultats le 7 juillet et oraux de rattrapage du bac les 9 et 10 juillet (selon des modalités à définir).

Le DNB

- **Délivrance au vu du contrôle continu des premier et deuxième trimestres :** positionnement par le conseil de classe sur les niveaux de maîtrise des domaines du socle. Au cas où la reprise aurait lieu début mai, possibilité de tenir compte des observations/évaluations en mai-juin.
- **Suppression de toutes les épreuves terminales.**

Le Baccalauréat général et technologique

- **Suppression de toutes les épreuves terminales du premier groupe et remplacement par la note obtenue en faisant la moyenne des résultats du contrôle continu du premier et du deuxième trimestre de terminale.**
Au cas où la reprise aurait lieu début mai, envisager la possibilité d'une note de troisième trimestre à inclure dans le calcul de la moyenne annuelle.
- **Organisation d'oraux du deuxième groupe d'épreuves** (pour rester au plus près de la procédure ordinaire) : 2 oraux au choix des élèves ayant obtenu entre 8 et 10 au premier groupe d'épreuves.

- **Épreuves de première**
 - **1. Suppression des épreuves de première (E3C2, EAF) et remplacement par le contrôle continu.**
 - **2. Ou suppression des E3C2 et du projet d'IT pour la filière STI2D mais EAF maintenue**
 Dans ce cas, malgré les délais contraints, nous pensons que le sujet devrait proposer des choix afin de permettre à tous les élèves de composer dans des conditions correctes quelles que soient les œuvres qu'ils ont pu étudier au vu de l'année écourtée. Les attentes pour la liste des textes à l'oral devront elles aussi être adaptées à cette situation.

Le Baccalauréat professionnel

- Suppression de toutes les épreuves terminales du premier groupe et remplacement par la note obtenue en faisant la moyenne des résultats du contrôle continu du premier et du deuxième trimestre de terminale.
 Au cas où la reprise aurait lieu début mai, envisager la possibilité d'une note de troisième trimestre à inclure dans le calcul de la moyenne annuelle.
- Pour les enseignements évalués en CCF, prendre en compte les notes obtenues à la fois dans les CCF déjà passés et le contrôle continu du premier et du deuxième trimestre de terminale.
 Au cas où la reprise aurait lieu début mai, envisager la possibilité d'une note de troisième trimestre à inclure dans le calcul de la moyenne annuelle. Prendre en compte pour les PFMP les évaluations déjà effectuées. Prendre les dispositions réglementaires pour pouvoir déroger à la durée requise de PFMP.
- Maintenir l'oral de contrôle.
- Pour les candidats libres, adapter la durée des épreuves

CAP

Prendre en compte les CCF déjà effectués et le contrôle continu.

Prendre en compte pour les PFMP/stages en entreprise les évaluations déjà effectuées.

Prendre les dispositions réglementaires pour pouvoir déroger à la durée requise de PFMP/stage en entreprise.

BTS

Prendre en compte les CCF déjà effectués et le contrôle continu.

Prendre en compte pour les stages en entreprise les évaluations déjà effectuées.

Prendre les dispositions réglementaires pour pouvoir déroger à la durée requise de stage en entreprise.

Concernant les stages en BTS, déroger aux dispositions réglementaires prévues dans certains référentiels (stage à l'étranger).